

PAR MOHAMED BOUHAMIDI
mbouhamidi2001@yahoo.fr

Le procès Khalifa semble plonger la classe politique dans la somnolence. Inutile de revenir sur les détails du procès que vous pouvez lire sur tous les journaux selon les angles les plus divers. Je veux vous parler de cette impression de temps suspendu. Les gens qui en parlent disent ne rien attendre et en même temps ils suivent de près les déclarations des uns et des autres. Tout se passe comme si ce procès offrait quelques clés pour comprendre de l'intérieur et jusqu'à un certain point le fonctionnement du système.

Je me suis souvenu au passage d'une thèse. En gros, elle soutenait que les romans policiers en parlant des marges de la société nous permettent d'en comprendre quelques ressorts essentiels. Comme si par l'excès on pouvait comprendre le normal. Les réactions des personnes qui m'en ont parlé me font penser à une double facette. La première ordinaire qui nous renvoie l'image des turpitudes ordinaires de notre vie nationale, celle de tous les jours que nous recensons dans la vie de nos communes, dans la distribution des logements sociaux, dans la spéculation foncière, etc. Cette gestion sans normes et sans règles de la banque Khalifa nous est-elle vraiment étrangère ? Le procès agit dans le subconscient comme la loupe grossissante ou le microscope dirigé sur nos propres mœurs. Ne pensons-nous pas, quelque part, que le propriétaire privé possède un droit absolu sur son bien et qu'il peut en faire ce qu'il veut ? Le procès Khalifa serait d'une certaine façon celui d'une partie de nos mœurs.

La deuxième facette concerne le fonctionnement du système. Oh ! Non pas le fonctionnement caché, secret, souterrain. Pas du tout ! Mais celui des sphères subalternes, les sphères des commis de l'Etat dont le comportement et la conduite sont la preuve vivante que, justement, nous n'avons pas un Etat mais une redoutable administration. Les déclarations des ministres, des ministres délégués, des Pdg, en attendant les responsables syndicaux et présidents des différentes caisses, nous dévoilent le sens carencé des affaires publiques, les déficiences du fonctionnement, la teneur de la morale publique. Edifiant ! Nous savons désormais à quoi servent ces responsables dans notre république et leur mode d'emploi. C'est déjà cela de gagné et la nudité même relative...

M. B.

periscoop2007@yahoo.fr

Le Soir d'Algérie - Jeudi 1^{er} février 2007 - Page 2**INGRATITUDE QUAND TU NOUS TIENS !**

Le chanteur Mohamed Mazouni s'insurge et dénonce les inégalités subies par certains artistes qui ont fait la renommée de l'Algérie. Alors que ce dernier est resté hospitalisé pendant plus d'un mois à la suite d'une lourde opération du cœur, ses enfants n'ont cessé de frapper aux portes du ministère de la Culture et de l'entreprise de la télévision nationale, à la recherche d'un geste en guise de reconnaissance pour le parcours de leur père. En vain, puisqu'à ce jour, Mohamed Mazouni n'a reçu aucune visite encore moins l'ombre d'un message de soutien.

**Le désaveu de Belkhadem**

Sollicité par le Comité olympique pour un arbitrage, le chef du gouvernement vient de trancher : le COA est tenu de restituer les installations de Tikjda au ministère de la Jeunesse et des Sports. Une double correspondance de Belkhadem, adressée à Yahia Guidoum et Mustapha Berraf, en a informé les deux parties en conflit.

L'annonce de Sellal

L'annonce mardi par Abdelmalek Sellal de la création d'une école supérieure des métiers de l'eau, en vue de "rajeunir les compétences", a fait sourire plus d'un présent à la cérémonie d'ouverture du 2^{ème} colloque international sur l'eau et l'environnement. Et pour cause : les premières rangées étaient essentiellement occupées par de vieux routiers du secteur que les jeunes cadres de l'hydraulique n'hésitent pas à affubler du sobriquet de "dinosaurés".

Calvaire à Béni Messous

Les habitants de la cité et les élèves de l'école mixte Larbi-Ben-M'hidi de Béni-Messous sont privés d'eau depuis 14 jours à cause d'une rupture de la conduite principale causée par un entrepreneur travaillant sur un site pour la construction de chalets pour la police. Ni l'APC, ni la SEAL, ni l'entrepreneur ne se sont inquiétés du calvaire que vivent des citoyens privés d'eau et de chauffage en ces temps de froid.

Boomerang

Suite au Périscopop intitulé "Quand les statistiques deviennent secret d'Etat", nous avons reçu la mise au point suivante du directeur général de l'ONS.

Je tiens à opposer un démenti catégorique à ces affirmations sans fondement. Bien plus encore, je vous mets en défi d'insérer dans votre quotidien la liste (ci-jointe) de toutes nos publications des années 2005, 2006 et du mois de janvier 2007, comme je vous invite à prendre possession, à titre gracieux, d'un exemplaire de toutes les publications parues et diffusées de 2005 à ce jour et vous rapprocher de notre service diffusion, lequel mettra à votre disposition les listes des destinataires de nos publications. Concernant la soixantaine instruction de Son Excellence Monsieur le Président de la République, je vous rappelle simplement que l'Office national des statistiques est une institution indépendante, respectueuse des principes et de la déontologie statistiques édictés par les Nations-Unies. Parmi ces principes, la mise à la disposition des utilisateurs, sans aucune discrimination, de tous les résultats de nos travaux statistiques et sans aucun visa préalable de quelque tutelle que ce soit, a été toujours notre objectif cardinal et qu'à aucun moment une seule des nombreuses publications de l'ONS n'a été interdite, censurée ou refusée à un utilisateur.



lehic.dz@hotmail.com

